



Saint-Guillaume, le lundi 23 mars 2020

LES ACTIVITÉS D'AGRILAIT FONT PARTIE DES SERVICES ESSENTIELS

M. François Legault a annoncé ce matin la fermeture de tous les services non-essentiels. Suite à la parution de la liste de ces services, La Coop Agrilait est maintenant en mesure de vous confirmer que **tous ses secteurs d'activités font partie des services essentiels**.

Donc, à partir des services à nos producteurs agricoles (intrants végétal et moulée), en passant par nos 3 usines de transformation ([Fromagerie St-Guillaume](#), [Fromagerie de l'Île-aux-Grues](#) et [Aliments la Bourgeoise](#)), notre réseau de distribution, jusqu'aux services de la quincaillerie [BMR St-Guillaume](#), du dépanneur Sonichoix ainsi que la station-service, toutes nos opérations seront maintenues.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'utiliser les services de commandes téléphoniques ajoutés récemment pour contribuer à la distanciation sociale. Si toutefois une visite était essentielle, on vous remercie de respecter en tout temps les mesures de prévention mises en place dans nos établissements pour protéger nos employés et nos clients.

Soyez assurés que nos équipes sont engagées à contribuer au maintien de la chaîne alimentaire et au service de proximité aux bénéficiaires de nos clients et nos membres.

Le Québec sera nourri, soigné et protégé. Ça va bien aller!

Nathalie Frenette

Directrice générale

La Coop Agrilait